

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 21/07/2026

DECISION N° 20260721_B_080

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Daniel DURIEUX,
Denis LAIR, Emmanuel SALGADO, Patrick Bruno MARCON,
Elisabeth ROYON,

Était excusée représentée : Christine BONNEFOY : Pouvoir à
Frédéric GIRODET

Étaient excusés : Claude VIAL, Sébastien ARNAUD

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du
14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique et Tourisme :
Objet : Convention de servitude à passer avec les TRANSPORTS ROUSSON sur la
Commune de Saint Just Malmont

Le Bureau,

N° 20260721_B_080

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise Monsieur le Président à signer les documents nécessaires à la
création d'une servitude pour permettre l'accès à l'Hôtel d'entreprises à
la zone de la Font du Loup à Saint Just Malmont; à passer avec les
TRANSPORTS ROUSSON.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 21 juillet 2026

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260721-20260721_B_080-AU
Reçu le 24/07/2026